

**RÉPUBLIQUE DU NIGER**  
*Fraternité-Travail-Progrès*  
**Région d'Agadez**  
**Département de Tchirozérine**  
**Commune rurale de Tabelot**  
**Comité d'organisation de la déclaration**

**DÉCLARATION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE RURALE DE TABELOT  
RELATIVE AU PROJET DE NOUVEAU REDÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DU NIGER**

Nous, population de Tabelot, composée de :

- La chefferie traditionnelle
- Les leaders religieux
- Le Conseil communal de la jeunesse
- Les organisations de femmes
- Les OSC
- Les organisations socioprofessionnelles de la commune de Tabelot

Réunis massivement ce jour, 21 mai 2026 dans l'enceinte de la Mairie de Tabelot faisons la déclaration dont la teneur suit :

De prime abord, Nous adressons nos **remerciements très sincères aux plus hautes autorités du CNSP** pour la présentation devant le CCR du projet de **création de nouvelles régions et de nouveaux départements** dans notre pays dont celui de Tabelot. Nous espérons de vive voix la concrétisation rapide de ce projet ;

En effet, **l'érection de l'actuelle commune rurale de Tabelot en département** est accueillie avec enthousiasme par l'ensemble des populations de la Commune. La concrétisation de cet important projet, longtemps attendu par les populations locales, rapprochera sans nul doute l'administration de ses administrés. Cette déconcentration permettra à terme l'installation de tous les services administratifs : sécurité, justice, mines, environnement et tous les autres services sociaux de base. Elle comblera ainsi ce « *no man's land* », longtemps ressenti dans cette partie du Niger. Cette départementalisation permettra également un meilleur contrôle de la légalité dans une zone où l'absence de l'État est criante, la commune à elle seule ne pouvant faire face à tous les besoins exprimés.

**Cependant, nous demeurons inquiets quant à la délimitation des frontières dudit département, qui doivent correspondre à celles de l'actuelle commune voir aller au-delà.**



2/3

Cette inquiétude est d'autant plus légitime et justifiée que la présentation du projet de redécoupage administratif faite devant le CCR fait ressortir une carte qui ne correspond pas à celle de l'actuelle commune rurale de Tabelot.

Pour rappel, la commune rurale de Tabelot, dans le département de Tchirozérine, est limitée par sept (7) autres communes :

- **Au Nord** : Timia
- **Au Sud** : Aderbissanat (région d'Agadez), Tesker et Tenhya (région de Zinder)
- **À l'Est** : Fachi
- **À l'Ouest** : Dabaga et Tchirozérine

Sur le plan géographique, la commune rurale de Tabelot couvre une superficie de **47 122,59 km<sup>2</sup>**, soit **30,45 %** de la superficie totale du département de Tchirozérine.

Quant au plan démographique, le dernier recensement administratif réalisé par le service de l'état civil de Tabelot en **avril 2021** fait ressortir une population forte de **53 206** habitants. A cela, s'ajoutent des dizaines de milliers de migrants attirés par des activités génératrices des revenus : le maraîchage, le commerce et surtout l'orpaillage.

**Par la présente déclaration, nous appelons nos plus hautes autorités, soucieuses de la paix et de la cohésion sociale, à conserver strictement les frontières existantes, afin de rassurer les populations et de garantir la stabilité sociale et la quiétude de tous.**

Par ailleurs, tout en maintenant notre demande de conserver les anciennes frontières de la commune rurale de Tabelot pour le nouveau département, nous attirons l'attention des autorités sur **les activités de jardinage et d'orpaillage**. Grandes consommatrices de gaz et d'hydrocarbures, ces activités doivent être prises en compte dans les quotas de répartition affectés aux régions par l'État. C'est pourquoi nous insistons sur la forte consommation de la commune de Tabelot au sein de la région d'Agadez.

**Sur un tout autre plan** et compte tenu de la pression démographique, de la migration et des activités aurifères, la problématique de **la protection de l'environnement** se pose avec acuité et exerce une pression excessive sur notre écosystème. L'action du service communal de l'environnement demeure limitée et par conséquent peu efficace eu égard au nombre dérisoire des agents et des moyens roulants. C'est pourquoi nous demandons au ministère de l'Environnement **la création d'une brigade de surveillance de l'environnement** qui comprendrait des agents locaux

Enfin, tout en espérant que notre cri de cœur sera entendu, Nous, populations de la commune rurale de Tabelot, réitérons notre engagement à œuvrer inlassablement aux côtés de nos gouvernants pour lutter contre l'insécurité et l'impérialisme étranger

Fait à Tabelot, le 21 mai 2026

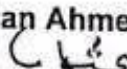
Ont signé

Les Organismes :

Le Représentant Communal de la chefferie traditionnelle

Abdo Aboulkas  
Le Cher du Village  
  


Le Représentant des Chefs Religieux

ELH GHOSMAN AHMED Iman Ahmed  
Cadi et Iman de Tabelot  


Le Président du Conseil Communal de la Jeunesse

Sidi Hadda  
LE PRESIDENT  
  


La Présidente Communale des Associations Féminines

Nafissa Alhassan  
LA PRESIDENTE  
  


Le Représentant des OSC

Alhousseïni Attefoc

LE PRESIDENT  
  
